

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00275

Numéro SIREN : 495 373 839

Nom ou dénomination : A2CI

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2018 sous le numéro de dépôt 979

A2CI
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 27 Rue des Girondins
17000 LA ROCHELLE
495 373 839 RCS LA ROCHELLE

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2017

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTAT – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 66 738 euros contre 81 508 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 42 755 euros contre 45 842 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 773 euros contre 3 006 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 20 000 euros contre 24 500 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 11 092 euros contre 7 714 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 2 euros contre 1 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 85 917 euros contre 81 063 euros pour l'exercice précédent

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -14 940 euros contre 4 505 euros pour l'exercice précédent

Après prise en compte :

- de l'impôt sur les sociétés de 0 euros contre 673 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par une perte de 16 130 euros contre un bénéfice de 2 953 euros pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 16 130,00 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice	16 130,00 euros
Report à nouveau créateur	25 453,00 euros

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

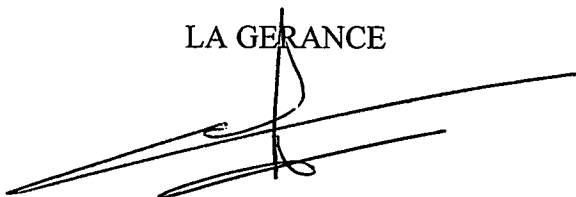
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Nous vous proposons aussi de bien vouloir ratifier les appointements de la gérance.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE



A2CI
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 27 Rue des Girondins
17000 LA ROCHELLE
495 373 839 RCS LA ROCHELLE

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 15 JUIN 2017

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 16 130.00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	16 130,00 euros
Report à nouveau créateur	25 453,00 euros

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie, en tant que de besoin, les appointements perçus par la gérance, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit une somme globale de 20 000 euros.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

A2CI
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 27 Rue des Girondins
17000 LA ROCHELLE
495 373 839 RCS LA ROCHELLE

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2017

Monsieur,

En application de l'article L.223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous indiquons que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé les conventions ci-après, conclues au cours de l'exercice ou d'exercices antérieurs :

La Société a pris en charge les cotisations personnelles du gérant au cours de l'exercice, soit une somme globale de 13 748 euros pour les cotisations obligatoires et 362 euros pour les cotisations personnelles.

Notre société a versé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

. à Mr CLISSON ERIC un loyer de 2 611 euros pour le bureau situé au 27 rue des Girondins à La Rochelle,

. à Mr CLISSON ERIC au titre de remboursement de frais kilométriques et de restaurant une somme de 15 067 euros

LA GERANCE





SARL A2CI

Activités d'architecture

27 rue des girondins

17000 LA ROCHELLE

BILAN AU 31 Décembre 2016

Exercice du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016

- 12 Mois -

Certifie Conforme

EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

osé ARNOUX - Jean-Luc BAZERBES - Didier CORBIÈRE - Pierre GARACHE - Joël GUÉGAN - Olivier LASSIBILLE

Membre du GROUPE EXPERTS EUROPEENS

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL A2CI
27 RUE DES GIRONDINS
17000 LA ROCHELLE

pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	56 477 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	66 738 Euros
- Résultat net comptable,	(16 130) Euros

Fait à TONNAY CHARENTE
Le 11/05/2017

PIERRE GARACHE
EXPERT-COMPTABLE



π BILAN & COMPTE DE RESULTAT π

Formulaire obligatoire (art. 302 Spécies
Annexes au Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A2CI				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 27 RUE DES GIRONDINS				17000 LA ROCHELLE		
Numéro SIRET * 4 9 5 3 7 3 8 3 9 0 0 0 1 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2				Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 5	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	2 709	0	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	15	15	
	Total I (5)	044	048	2 724	2 709	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	068	070	49 531	10 140	
	Clients et comptes rattachés *					
	Autres * (3)	072	074	101	101	
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	16 676	16 676	
	Charges constatées d'avance *	092	094	295	295	
		Total II	096	098	66 603	10 140
	Total général (I+II)	110	112	69 327	12 849	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000	2 000	
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126		188	188	
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131				
	Report à nouveau	134		25 453	22 500	
	Résultat de l'exercice	136		(16 130)	2 953	
	Provisions réglementées	140				
		Total I	142		11 511	27 641
		Total II	154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156		17 642		
	Emprunts et dettes assimilées	164				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166		13 514	16 526	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169	2 573	13 810	11 347	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	172				
	Produits constatés d'avance	174				
		Total III	176		44 966	27 873
	Total général (I + II + III)	180		56 477	55 514	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	
					435	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, 303bis
A bis du Code de Commerce des Impôts)Désignation de l'entreprise SARL A2CTNéant ☐**A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le 31 12 2016Exercice N-1 clos le 31 12 2015

PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice N clos le <u>31 12 2016</u>						Exercice N-1 clos le <u>31 12 2015</u>					
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6
Ventes de marchandises *						209						210
Production vendue	biens	et livraisons				215						214
	services *	intracommunautaires				217						218
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											222
Production immobilisée *												224
Subventions d'exploitation reçues												226
Autres produits												230
												232
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												234
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												236
Variation de stock (marchandises) *												238
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												240
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												242
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)											244
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243		661				250
Rémunérations du personnel *												252
Charges sociales (cf. renvoi 380)												254
Dotations aux amortissements *												256
Dotations aux provisions												262
Autres charges						259						264
						260						270
Total des charges d'exploitation (II)												280
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												290
Produits financiers												294
Produits exceptionnels												300
Charges financières												306
Charges exceptionnelles						347						310
						348						312
Impôts sur les bénéfices *												316
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												318
B - RÉSULTAT FISCAL												322
Report le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2												324
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												330
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												330
Provisions non déductibles *												330
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												330
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247					écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248					330
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					330
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												330
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												330
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												330
Entreprise nouvelle (44, section)	986					Zone franche urbaine (44, section et octies A)	987					330
Reprise d'entreprises en difficulté (44, section)	981					Jeune entreprise innovante (44, section A)	989					330
Divers ZFA (44 quaterdecies)	345					Investissements outre-mer	344					330
"Dédution exceptionnelle (art 39 decies)"							655					330
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1						330
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						Déficit col. 2						330
Déficits antérieurs reportables : *						dont imputés sur le résultat :						330
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1						330
						Déficit col. 2						330

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SARL A2CI

31/12/20

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

[illegible][illegible]

DETAIL

π BILAN ACTIF & BILAN PASSIF π

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	2 709	2 709		0	0	100.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 724	2 709	15	15	0	0.79
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	49 531	10 140	39 391	40 239	848	2.11
	Autres créances	101		101	285	184	64.58
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	16 676		16 676	9 037	7 639	84.52
	Charges constatées d'avance (3)	295		295	5 938	5 644	95.04
	Total III	66 603	10 140	56 462	55 499	964	1.74
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	69 327	12 849	56 477	55 514	963	1.74

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000)	2 000	2 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	188	188		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	25 453	22 500	2 953	13.13
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	16 130	2 953	19 083	646.16
Autres Fonds Propres	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
Total I		11 511	27 641	16 130	58.35
Autres Fonds Propres	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
Provisions	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
Dettes (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	17 642		17 642	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 573	3 550	976	27.51
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 514	16 526	3 012	18.22
	Dettes fiscales et sociales	11 231	7 797	3 433	44.03
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6		6	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	44 966	27 873	17 093	61.32
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		56 477	55 514	963	1.74

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

32 229

27 873

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0	0	100.00
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	2 709	2 709	0	0.01
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	2 709	2 709	0	0.00
AUTRES TITRES IMMOBILISES	15	15		
27100000 TITRES IMMOBILISES-PROPRI	15	15		
Total II	15	15	0	0.79
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	39 391	40 239	848	2.11
41100000 CLIENTS	33 556	39 795	6 239	15.68
41600000 CLIENTS DOUTEUX LITIGIEUX	15 975	3 125	12 850	411.20
49100000 PROV.DEPR.COMPTES CLIENTS	10 140	2 682	7 458	278.12
AUTRES CREANCES	101	285	184	64.58
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTE		15	15	100.00
44585100 TVA REGUL EXERCICE		171	171	100.00
44586000 TCA/FACT. NON PARVENUES	101	99	2	2.12
DISPONIBILITES	16 676	9 037	7 639	84.52
51212000 CREDIT MUT PROF	3 206	5 889	2 683	45.57
51220000 CAISSE D EPARGNE	7 963	3 148	4 814	152.93
51221000 CAISSE D EPARGNE CPT EXCEDENT	5 508		5 508	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	295	5 938	5 644	95.04
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	295	5 938	5 644	95.04
Total III	56 462	55 499	964	1.74
TOTAL GENERAL	56 477	55 514	963	1.74

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL		2 000	2 000		
10130000 CAP.SOUSCR. APPELE VERSE		2 000	2 000		
RESERVE LEGALE		188	188		
10610000 RESERVE LEGALE		188	188		
REPORT A NOUVEAU		25 453	22 500	2 953	13.1
11000000 REPORT NOUVEAU CREDITEUR		25 453	22 500	2 953	13.1
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		16 130	2 953	19 083	646.1
Total I		11 511	27 641	16 130	58.3
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		17 642		17 642	
16471000 EMPRUNT A MOYEN TERME		12 737		12 737	
16481000 EMPRUNT A COURT TERME		4 873		4 873	
16884000 INT.COUR./EMPR.ETB CREDIT		32		32	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		2 573	3 550	976	27.5
45510000 C/C CLISSON ERIC		2 573	3 550	976	27.5
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		13 514	16 526	3 012	18.2
40100000 FOURNISSEURS		656	5 958	5 302	88.9
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES		12 858	10 568	2 290	21.6
DETTES FISCALES ET SOCIALES		11 231	7 797	3 433	44.0
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES			673	673	100.0
44551000 TVA A DECAISSER		2 962		2 962	
44585000 TVA S/CLTS DEBITEURS		5 592	6 731	1 139	16.9
44585100 TVA REGUL EXERCICE		408		408	
44585200 TVA S/CLTS DOUTEUX		2 269	393	1 875	477.0
AUTRES DETTES		6		6	
46864000 ASSURANCES SUR PRET A PAYER		6		6	
Total IV		44 966	27 873	17 093	61.3
TOTAL GENERAL		56 477	55 514	963	1.7

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	66 738		66 738	81 508		14 769	18.12
Chiffre d'affaires NET	66 738		66 738	81 508		14 769	18.12
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 231	4 061		171	4.21
Autres produits			8			8	
Total des Produits d'exploitation (I)			70 977	85 568		14 591	17.05
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			42 755	45 842		3 087	6.73
Impôts, taxes et versements assimilés			3 773	3 006		767	25.52
Salaires et traitements			20 000	24 500		4 500	18.37
Charges sociales			11 092	7 714		3 377	43.78
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			0	0		0	166.67
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 296			8 296	
Dotations aux provisions							
Autres charges			2	1		1	146.38
Total des Charges d'exploitation (II)			85 917	81 063		4 854	5.99
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			14 940	4 505		19 445	431.64
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		8		8	0	5.
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		8		8	0	5.
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		320		99	221	223.
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		320		99	221	223.
2. Résultat financier (V-VI)		312		91	221	244.
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		15 252		4 414	19 666	445.
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		572		70	503	723
Produits exceptionnels sur opérations en capital		435			435	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		1 007		70	938	N
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 885		857	1 027	119
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		0			0	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		1 885		857	1 028	119
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		877		788	90	11
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				673	673	100
Total des produits (I+III+V+VII)		71 992		85 646	13 653	15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		88 122		82 692	5 429	6
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		16 130		2 953	19 083	646

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation des comptes

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	66 738	81 508	14 769	18.12
70620000 PERMIS CONSTRUIRE 19.6%		2 080	2 080	100.00
70620001 PERMIS DE CONSTRUIRE 20%		23 416	23 416	100.00
70630001 DIVERS 20%	18 905	35 610	16 705	46.91
70632001 DIVERS 10%	909	466	443	95.15
70650000 MAITRISE D'OEUVRE 19.6%	250		250	
70650001 MAITRISE D'OEUVRE 20%	34 681	20 225	14 456	71.48
70652001 MAITRISE D'OEUVRE 10%	12 493	3 871	8 622	222.75
Chiffre d'affaires NET	66 738	81 508	14 769	18.12
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	4 231	4 061	171	4.21
78174000 REPR.DOT. CREANCES DOUTEUSES	838		838	
79101000 REINTEGRATION CHARGE EDF MIXTE	1 774	2 265	491	21.69
79102000 REINTEGRATION ASSURANCE MIXTE	285	308	23	7.44
79103000 REINTEGRATION TAXE FONC. MIXTE	1 334	1 487	152	10.25
AUTRES PRODUITS	8		8	
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	8		8	
Total des Produits d'exploitation	70 977	85 568	14 591	17.05
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	42 755	45 842	3 087	6.73
60611000 ELECTRICITE	2 218	2 617	399	15.26
60630000 PETIT OUTILLAGE		317	317	100.00
60641000 PETITS MATERIELS BUREAU	134	171	37	21.58
60642000 CONSOMMABLES DE BUREAU	1 030	1 579	549	34.78
61210000 BAIL PHOTOCOPIEUR	365	792	427	53.96
61320000 LOCATIONS BUREAU	2 611	2 610	2	0.06
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 668	1 652	16	0.97
61520000 ENTRETIEN IMMEUBLE	300	271	29	10.61
61553000 ENTRETIEN MAT BUREAU	48	48		
61610000 RESPONSABILITE CIVILE	11 877	11 758	118	1.01
61680000 ASSURANCES DIVERSES	503	431	73	16.94
61690000 ADI SUR PRET	48		48	
61830000 FOIRES & EXPOSITIONS	859	555	304	54.77
62261000 HONORAIRES COMPTABILITE	1 876	1 846	30	1.65
62262000 HONORAIRE JURIDIQUE	1 770		1 770	
62270000 FRAIS ACTES		699	699	100.00
62510000 INDEMNITES KM GERANT	14 212	17 842	3 630	20.35
62520000 FRAIS DEPLACEMENT	150	200	50	25.00
62570000 RECEPTION	705	957	252	26.33
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	404	269	135	50.01
62630000 TELEPHONE	1 083	887	197	22.17
62780000 FRAIS BANCAIRES	894	342	553	161.78
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 773	3 006	767	25.52
63330000 FORMATION GERANT	94	94		
63511000 C.E.T.	661	657	4	0.61
63781000 CSG DEDUCTIBLE	1 923	1 438	485	33.73
63781100 CSG NON DEDUCTIBLE	1 095	817	278	34.03

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	20 000	24 500	4 500	18.37
64400000 REMUNERATION GERANT	20 000	24 500	4 500	18.37
CHARGES SOCIALES	11 092	7 714	3 377	43.78
64610000 URSSAF GERANT	584	662	78	11.78
64620000 MALADIE GERANT	1 763	1 834	71	3.87
64630000 RETRAITE GERANT	8 383	3 996	4 386	109.76
64650000 COMPLEMENTAIRE SANTE	362	861	861	100.00
64670000 COMPLEMENTAIRE RETRAITE		361	1	0.25
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	0	0	0	166.67
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	0	0	0	166.67
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	8 296		8 296	
68174000 DOT.PROV.DEPR.ACTIFS CIRC	8 296		8 296	
AUTRES CHARGES	2	1	1	146.38
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	2	1	1	146.38
Total des Charges d'exploitation	85 917	81 063	4 854	5.99
Résultat d'exploitation	14 940	4 505	19 445	431.64
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	8	8	0	5.65
76800000 PRODUITS FINANCIERS	8	8	0	5.65
Total des Produits financiers	8	8	0	5.65
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	320	99	221	223.90
66116000 INTERET S/PRET	274		274	
66160000 AGIOS BANCAIRES	46	99	53	53.37
Total des Charges financières	320	99	221	223.90
Résultat financier	312	91	221	244.04
Résultat courant avant impôts	15 252	4 414	19 666	445.53
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	572	70	503	723.45
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	572	70	503	723.45
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	435		435	
77520000 PROD. CESSION IMMO.CORPORELLES	435		435	
Total des Produits exceptionnels	1 007	70	938	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1 885	857	1 027	119.84
67120000 PENALITE AMENDE N.DEDUCTIBLE		857	857	100.00
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 885		1 885	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	0		0	
67520000 VAL.NETTE COMPT.IMMO.CORP.CED.	0		0	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	% CA	31/12/2015	% CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	66 738	100.00	81 508	100.00	14 769	18.12
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	66 738	100.00	81 508	100.00	14 769	18.12
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	66 738	100.00	81 508	100.00	14 769	18.12
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	66 738	100.00	81 508	100.00	14 769	18.12
Marge brute globale	66 738	100.00	81 508	100.00	14 769	18.12
- Autres achats + charges externes	42 755	64.06	45 842	56.24	3 087	6.7
Valeur ajoutée	23 983	35.94	35 665	43.76	11 682	32.7
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 773	5.65	3 006	3.69	767	25.5
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel	31 092	46.59	32 214	39.52	1 123	3.4
- Charges de l'exploitant						
Excédent brut d'exploitation	10 881	16.30	445	0.55	11 326	NS
+ Autres produits de gestion courante	8	0.01			8	
- Autres charges de gestion courante	2		1		1	146.7
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	4 231	6.34	4 061	4.98	171	4.2
- Dotations aux amortissements	0		0		0	166.1
- Dotations aux provisions	8 296	12.43			8 296	
Résultat d'exploitation	14 940	22.39	4 505	5.53	19 445	431.1
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	8	0.01	8	0.01	0	5.0
- Charges financières	320	0.48	99	0.12	221	223.0
Résultat courant	15 252	22.85	4 414	5.42	19 666	445.0
+ Produits exceptionnels	1 007	1.51	70	0.09	938	NS
- Charges exceptionnelles	1 885	2.82	857	1.05	1 028	119.0
Résultat exceptionnel	877	1.31	788	0.97	90	11.0
- Impôt sur les bénéfices			673	0.83	673	100.0
- Participation des salariés						
Résultat NET	16 130	24.17	2 953	3.62	19 083	646.0

π IMPRIMES FISCAUX π

annuaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A2CI

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	400	402	404	406	
	Fonds commercial					
	Autres	410	412	414	416	
	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales, agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	2 709	474	0 476	2 709
	Immobilisations financières	480	15	484	486	15
	TOTAL	490	2 724	492	0 496	2 724

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	502	504	506
	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	2 709	0 564	0 566
	TOTAL	570	2 709	0 574	0 576

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	10
	PHOTOCOPIEUR KONIC								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧	
1	0	0	0	435	435				
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	0	580	0	584	435	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591			
TOTAL						596	435	585	597

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SARL A2CINéant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
	Provisions pour risques et charges	620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	2 682	652	8 296	654	838	656	10 140
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	2 682	682	8 296	684	838	686	10 140

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS
DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A
PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	16 130
Total des déficits restant à reporter	870	16 130

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
---	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐
--	-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	362
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	10 729
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	12 008
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 291
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire obligatoire (art. 53 A
Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A2CT

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01012016

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
---	-----	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence du 024 au 160	160	
Date de cessation	186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

4 9 5 3 7 3 8 3 9 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A2CI

ADRESSE (voie)

27 RUE DES GIRONDINS

CODE POSTAL

17000

VILLE

LA ROCHELLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CLISSON Prénom(s) ERICNom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 2 000Naissance : Date 201268 N° Département 79 Commune NIORT Pays FRANCEAdresse : N° 27 Voie RUE DES GIRONDINSCode postal 17000 Commune LA ROCHELLE Pays FRANCETitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
PME innovantes, cocher la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-1-1 quinquies C du CGI)			Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD		
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL A2CI	27 RUE DES GIRONDINS
SIRET 4 9 5 3 7 3 8 3 9 0 0 0 1 0	17000 LA ROCHELLE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE
Activités exercées ACTIVITES D ARCHITECTURE
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit 1 6 1 3 0
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
--	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires.
numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
A3C - GARACHE PIERRE 1 RUE LOUIS PASTEUR 2A DE LA VARENNE 17430 TONNAY CHARENTE Tél: 05 46 87 75 50	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 05/05/2017 Lieu: LA ROCHELLE
Tél:	Qualité et nom du signataire: GERANT
	Signature: CLISSON ERIC.



ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
1	Produits des actions et parts sociales
2	Revenus assimilés
3	Total
4	Dont : Dividendes
5	Intérêts
6	Royalties
7	Autres
8	Impôts sur les sociétés
9	Impôt de solidarité sur le revenu
10	Autres impôts
11	Total des impôts
12	Net à distribuer
13	Part aux actionnaires
14	Part aux associés
15	Part aux mandataires
16	Part aux administrateurs
17	Part aux directeurs
18	Part aux autres personnes
19	Total des parts
20	Part aux actionnaires
21	Part aux associés
22	Part aux mandataires
23	Part aux administrateurs
24	Part aux directeurs
25	Part aux autres personnes
26	Total des parts
27	Part aux actionnaires
28	Part aux associés
29	Part aux mandataires
30	Part aux administrateurs
31	Part aux directeurs
32	Part aux autres personnes
33	Total des parts
34	Part aux actionnaires
35	Part aux associés
36	Part aux mandataires
37	Part aux administrateurs
38	Part aux directeurs
39	Part aux autres personnes
40	Total des parts
41	Part aux actionnaires
42	Part aux associés
43	Part aux mandataires
44	Part aux administrateurs
45	Part aux directeurs
46	Part aux autres personnes
47	Total des parts
48	Part aux actionnaires
49	Part aux associés
50	Part aux mandataires
51	Part aux administrateurs
52	Part aux directeurs
53	Part aux autres personnes
54	Total des parts
55	Part aux actionnaires
56	Part aux associés
57	Part aux mandataires
58	Part aux administrateurs
59	Part aux directeurs
60	Part aux autres personnes
61	Total des parts
62	Part aux actionnaires
63	Part aux associés
64	Part aux mandataires
65	Part aux administrateurs
66	Part aux directeurs
67	Part aux autres personnes
68	Total des parts
69	Part aux actionnaires
70	Part aux associés
71	Part aux mandataires
72	Part aux administrateurs
73	Part aux directeurs
74	Part aux autres personnes
75	Total des parts
76	Part aux actionnaires
77	Part aux associés
78	Part aux mandataires
79	Part aux administrateurs
80	Part aux directeurs
81	Part aux autres personnes
82	Total des parts
83	Part aux actionnaires
84	Part aux associés
85	Part aux mandataires
86	Part aux administrateurs
87	Part aux directeurs
88	Part aux autres personnes
89	Total des parts
90	Part aux actionnaires
91	Part aux associés
92	Part aux mandataires
93	Part aux administrateurs
94	Part aux directeurs
95	Part aux autres personnes
96	Total des parts
97	Part aux actionnaires
98	Part aux associés
99	Part aux mandataires
100	Part aux administrateurs
101	Part aux directeurs
102	Part aux autres personnes
103	Total des parts
104	Part aux actionnaires
105	Part aux associés
106	Part aux mandataires
107	Part aux administrateurs
108	Part aux directeurs
109	Part aux autres personnes
110	Total des parts
111	Part aux actionnaires
112	Part aux associés
113	Part aux mandataires
114	Part aux administrateurs
115	Part aux directeurs
116	Part aux autres personnes
117	Total des parts
118	Part aux actionnaires
119	Part aux associés
120	Part aux mandataires
121	Part aux administrateurs
122	Part aux directeurs
123	Part aux autres personnes
124	Total des parts
125	Part aux actionnaires
126	Part aux associés
127	Part aux mandataires
128	Part aux administrateurs
129	Part aux directeurs
130	Part aux autres personnes
131	Total des parts
132	Part aux actionnaires
133	Part aux associés
134	Part aux mandataires
135	Part aux administrateurs
136	Part aux directeurs
137	Part aux autres personnes
138	Total des parts
139	Part aux actionnaires
140	Part aux associés
141	Part aux mandataires
142	Part aux administrateurs
143	Part aux directeurs
144	Part aux autres personnes
145	Total des parts
146	Part aux actionnaires
147	Part aux associés
148	Part aux mandataires
149	Part aux administrateurs
150	Part aux directeurs
151	Part aux autres personnes
152	Total des parts
153	Part aux actionnaires
154	Part aux associés
155	Part aux mandataires
156	Part aux administrateurs
157	Part aux directeurs
158	Part aux autres personnes
159	Total des parts
160	Part aux actionnaires
161	Part aux associés
162	Part aux mandataires
163	Part aux administrateurs
164	Part aux directeurs
165	Part aux autres personnes
166	Total des parts
167	Part aux actionnaires
168	Part aux associés
169	Part aux mandataires
170	Part aux administrateurs
171	Part aux directeurs
172	Part aux autres personnes
173	Total des parts
174	Part aux actionnaires
175	Part aux associés
176	Part aux mandataires
177	Part aux administrateurs
178	Part aux directeurs
179	Part aux autres personnes
180	Total des parts
181	Part aux actionnaires
182	Part aux associés
183	Part aux mandataires
18	

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions		e		
autres que celles visées en (a),		f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	